

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE  
L'ELEVAGE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL**

**REPUBLIQUE TOGOLAISE**  
Travail – Liberté - Patrie

-----  
**CABINET**

-----  
**SECRETARIAT GENERAL**

-----  
**PROGRAMME REGIONAL D'INTEGRATION DES  
MARCHES AGRICOLES  
(PRIMA-TOGO)**

---

**Termes de référence relatifs  
au recrutement d'un responsable de la communication et de la gestion des savoirs  
au profit du PRIMA-TOGO et du ProMIFA**

---

**Termes de référence**

**Août 2024**

## **I- Contexte et justification**

Le Gouvernement togolais a bénéficié de l'appui technique et financier du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour la conception et la mise en œuvre du Programme régional d'intégration des marchés agricoles Togo (PRIMA-TOGO) et du Projet d'appui au mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (ProMIFA).

Le Programme régional d'intégration des marchés agricoles Togo (PRIMA-Togo) passe à l'échelle et de manière coordonnée les acquis des précédents projets du pays. Le programme reflète un esprit de transformation durable de l'agriculture familiale tirée par les marchés agricoles et ce, dans un espace sous-régional intégrant le Togo et d'autres pays voisins au sein de cinq corridors commerciaux sous régionaux et conformément aux priorités définies avec le Gouvernement dans le but d'accroître durablement les revenus et la diversité alimentaire des ménages ruraux du Pays. Il cible particulièrement les corridors commerciaux transfrontaliers communs avec le Bénin et les autres pays de la CEDEAO.

Sa théorie de changement repose sur l'intégration de marchés territoriaux transfrontaliers plus efficaces et plus performants au sein des corridors commerciaux régionaux conduisant à une transformation structurelle et durable de l'agriculture familiale orientée vers le marché afin d'assurer un meilleur revenu à 45 000 ménages (soit 240 000 personnes).

Pour renforcer l'opérationnalisation du MIFA, le gouvernement togolais a sollicité et obtenu en 2019 l'appui technique et financier du Fonds international de développement agricole (FIDA) pour l'élaboration, le financement et la mise en œuvre du Projet d'appui au Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (ProMIFA). L'objectif de développement du projet est d'offrir aux acteurs des chaînes de valeur agricoles organisées et performantes, un accès durable aux marchés et à des services financiers et non financiers adaptés. Le ProMIFA est un projet d'envergure nationale mis en œuvre à travers trois composantes : (i) Composante 1 « Appui technique au développement des chaînes de valeur agro-pastorales et à l'accès au marché » ; (ii) Composante 2 « Appui au développement des produits et services financiers » ;(iii) Composante 3 « Appui institutionnel au MIFA, coordination et gestion du projet ».

Dans sa seconde phase, le ProMIFA a connu un changement d'ancrage institutionnel et est désormais placé sous tutelle du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural (MAEDR) avec la gestion du projet dorénavant assurée par une Coordination opérationnelle déléguée (COD), à l'instar des cadres de pilotage et de coordination défini par le PNIASAN 2017-2025.

Les présents TDRs sont ainsi proposés pour le recrutement d'un(e) responsable de communication et de la gestion des savoirs au profit des deux projets.

## **II- Brève présentation du PRIMA-TOGO et du ProMIFA**

### **✓ PRIMA-TOGO**

L'objectif global de PRIMA est de stimuler le commerce agricole régional pour créer des emplois pour les femmes et les jeunes, augmenter les revenus et améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ruraux pauvres. La dimension régionale du PRIMA est coordonnée par une unité régionale d'assistance technique (UniRAT) logée au sein de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) basée à Lomé au Togo. Le programme comporte trois composantes techniques et une quatrième composante de coordination et de gestion fiduciaire. Les composantes techniques sont : i) Intégration des marchés et entrepreneuriat rural ; ii) Transformation de l'agriculture familiale adaptée au changement climatique ; iii) Dialogue politique et engagement citoyen.

#### **Composante 1 : Intégration des marchés et entrepreneuriat rural**

La composante 1 soutient les activités visant à améliorer la performance des infrastructures logistiques et de commercialisation existantes favorisant les flux de produits agricoles dans les couloirs commerciaux sous régionaux et transfrontaliers en (i) ouvrant des zones de production réhabilitées aux marchés agricoles régionaux avec un accessibilité cohérente et permanente (pistes rurales), (ii) assurant une gestion et un entretien durables des infrastructures économiques publiques, (iii) renforçant les capacités entrepreneuriales des jeunes, des femmes et des OP impliquées dans cette initiative régionale.

#### **Composante 2 : Transformation d'une agriculture familiale adaptée au changement climatique**

La composante 2 est composée des trois sous-composantes suivantes : (i) Gestion durable des bassins versants transfrontaliers ; (ii) Développement et gestion durable des périmètres irrigués à petite échelle ; (iii) Amélioration de la sécurité nutritionnelle des familles et soutien à l'intégration des femmes. Cette composante vise à développer la synergie et la complémentarité avec le portefeuille de projets en cours du FIDA en mettant l'accent sur l'agro entrepreneuriat.

#### **Composante 3. Dialogue politique et engagement citoyen**

Cette composante vise à renforcer l'intégration économique régionale, dont la participation des organisations d'agriculteurs aux instances décisionnelles de la CEDEAO et des autres dispositifs régionaux de pilotage des stratégies de marché agricole à l'échelle transfrontalière. Le programme contribuera à atténuer les contraintes de politiques commerciales liées au commerce interrégional, en particulier les politiques non douanières.

L'objectif de cette composante est de renforcer les capacités des groupes cibles de PRIMA et des partenaires clés à tous les niveaux pour plaider en faveur de politiques publiques plus propices à l'intégration des marchés.

## ✓ **ProMIFA**

Le ProMIFA est un projet d'envergure nationale mis en œuvre à travers trois composantes : (i) Composante 1 « Appui technique au développement des chaînes de valeur agro-pastorales et à l'accès au marché » ; (ii) Composante 2 « Appui au développement des produits et services financiers » ; (iii) Composante 3 « Appui institutionnel au MIFA, coordination et gestion du projet ».

### **Composante 1 : Appui technique au développement des chaînes de valeur agro-pastorales et à l'accès au marché**

Cette composante vise à améliorer la productivité et la qualité des produits et services des petits producteurs, de leurs organisations et des autres acteurs des chaînes de valeur agro-pastorales d'importance économique et faciliter leur accès accru aux marchés sous-tendu par la demande de services financiers.

### **Composante 2 : Appui au développement des produits et services financiers**

Pour satisfaire la demande renforcée par les appuis soutenus dans le cadre de la composante 1, la composante 2 contribue à faciliter l'accès aux services financiers des populations rurales à faible revenu constituées de producteurs individuels ou en groupes et de micro et petites entreprises rurales (MPER) exerçant leurs activités sur les différents maillons de la chaîne de valeur agricole et dont 50% des porteurs de projets seront des femmes (30% femmes adultes et 20% jeunes femmes) et 20% au moins des jeunes hommes (total jeunes 40%).

### **Composante 3 : Appui institutionnel au MIFA, coordination et gestion du projet**

Cette composante vise à consolider et à rendre performant le MAEDR dans la mise en œuvre de la stratégie de développement agricole togolaise. Elle met l'accent sur (i) l'appui institutionnel au MAEDR pour le pilotage et la facilitation dans la mise en œuvre du ProMIFA ainsi que pour sa contribution à la mise en œuvre de la stratégie de développement agricole togolaise et (ii) la coordination et gestion du projet.

## **III- Missions/Responsabilités/Activités**

**Le/la Responsable de communication et de la gestion des savoirs du PRIMA-TOGO et du Pro MIFA est** chargé (e) d'assurer une communication efficace pour le PRIMA TOGO et le ProMIFA et de contribuer à renforcer la gestion et le partage des connaissances sur les deux projets en vue de la visibilité accrue et de la vulgarisation des acquis et des résultats.

Ses principales tâches se présentent comme suit :

- développer et mettre en œuvre, la stratégie de gestion des savoirs et communication des deux projets ;
- assurer la capitalisation, la diffusion des acquis, des réussites et des échecs des activités des deux projets ;

- élaborer un plan annuel de communication sur la base de la stratégie de gestion de savoirs et communication des deux projets ;
- contribuer à la production de tous les éléments de communication, concevoir et mettre en forme les outils et supports de communication (plaquettes, dépliants, dossier de presse, affiches etc.) dans le cadre des interventions du des deux projets ;
- mettre en œuvre les campagnes de communication autour des actions et innovations appuyées par les deux projets ;
- aider à diffuser auprès des partenaires, médias et autres parties prenantes les produits de connaissances des deux projets ;
- procéder, dans le cadre de la collecte de donnée, à la mise en place d'une bibliothèque de données numérique ;
- procéder à l'organisation matérielle et logistique des différentes rencontres et manifestations (réunion, séminaire, atelier, conférence de presse, exposition, etc).
- exécuter toutes autres tâches en lien avec les objectifs visés par les deux projets, etc.

#### **IV- Qualification et expériences requises**

Les critères de qualification requis se présentent comme suit :

- être de nationalité togolaise ;
- être âgé de 45 ans au maximum au 31 décembre 2024 ;
- être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+3 en communication, journalisme, ou dans toute autre discipline en rapport avec la communication et/ou la gestion des connaissances ;
- justifier d'une expérience professionnelle générale d'au moins cinq (05) ans en communication dans une institution publique/privée ou sur un projet de développement sur financement des partenaires techniques ou financiers ;
- justifier d'une expérience spécifique de cinq (05) ans en qualité de chargé de communication et gestion de savoirs (ou poste équivalent) dans une institution publique ou privée avec un niveau de responsabilité pertinent dans les domaines de la planification et de la gestion des activités de communication, du développement rural ou d'autres domaines sociaux dont au moins deux (02) ans à un poste similaire sur un projet financé par des Partenaires techniques et financiers (PTF) ;
- justifier de deux (02) expériences pratiques en élaboration d'outils pertinents de communication et de gestion des savoirs dans le cadre de projets de développement relevant du secteur agricole ;
- avoir une connaissance du secteur agricole au plan national ;
- aptitude à écrire des rapports, communiqués de presse et autres outils de communication ;
- avoir un très bon niveau en Français à l'oral et à l'écrit ;
- bonne qualité rédactionnelle et maîtrise des réseaux sociaux ;
- avoir une connaissance en gestion des savoirs ;
- avoir de bonnes aptitudes de travail d'équipe ;

- avoir le sens de l'initiative, proactivité et anticipation ;
- avoir une bonne maîtrise des logiciels bureautiques courants (Word, Excel, Powerpoint) ;
- avoir une bonne maîtrise des logiciels de base utilisés dans la communication et sur les outils de création visuelle (Illustrator, Photoshop, InDesign etc).

### **V-Lieu de travail**

Le poste est basé à Lomé avec des déplacements dans les zones d'intervention du programme.

### **VI-Durée du contrat**

La durée du contrat est d'un (1) an renouvelable sur la base d'une évaluation de performance.

### **VII-Dossier de candidature**

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- une lettre de motivation signée ;
- un curriculum vitae (CV) détaillé ne dépassant pas dix (10) pages et mentionnant trois (03) références professionnelles. Le CV met en valeur les postes occupés, les principales missions, les activités réalisées et les compétences en rapport avec le poste recherché ;
- les diplômes et certifications de formation légalisés requis pour le poste ;
- les attestations et/ou certificats de travail légalisés ou toute autre preuve des expériences exigées ;
- une copie du certificat ou duplicata de nationalité.

***NB : Seules les expériences prouvées seront prises en compte au cours de l'évaluation.***

***A compétences égales, la priorité sera réservée aux candidatures féminines.***